

SEANCE DU CONSEIL GENERAL DES 16 ET 17 MARS 2015

Point 6 de l'ordre du jour

**Décision de transmission au Conseil communal
du postulat déposé par M. Jacques Morand :
Parcage à Bulle – demande d'une étude d'envergure pour la réalisation de parkings
et de leurs accès au centre-ville et en périphérie également**

Lors de la séance du Conseil général du 15 décembre 2014, M. Jacques Morand a déposé un postulat, cosigné par 13 membres du groupe PLR, demandant une étude d'envergure pour la réalisation de parkings et de leurs accès au centre-ville et en périphérie.

En application de l'art. 97 al. 3 du règlement du Conseil général (RCG), M. Morand en a transmis le texte en vue de sa distribution aux membres du Conseil général.

Le 16 février 2015, le Bureau du Conseil général a procédé à l'examen du postulat déposé, conformément à l'art. 98 RCG, et l'a déclaré recevable.

Au vu de ce qui précède, le Bureau du Conseil général émet un préavis favorable à l'intention du Législatif communal pour la transmission au Conseil communal du postulat déposé par M. Jacques Morand et 13 cosignataires et pour la présentation d'un rapport à ce sujet.

**AU NOM DU BUREAU DU CONSEIL GENERAL
DE LA VILLE DE BULLE**

Le Secrétaire

G. Monney

Le Président

S. Castella